



***Déclaration de la FSU
au Comité Technique Spécial Départemental de la Somme
du 3 février 2012***

Monsieur le Directeur Académique,

Comme vous l'ont déjà rappelé les élus de la FSU lors du CTSD de la semaine dernière, les politiques éducatives menées depuis dix ans ont mis à mal le système éducatif français. Elles accentuent la destruction de tout ce qui devrait permettre de faire face à la crise scolaire et sociale et de lutter contre l'échec scolaire. Pour le premier degré, les suppressions massives de postes minent les écoles. La suppression de 75 postes dans le département ne permettra pas aux collègues d'assurer leur service dans des conditions satisfaisantes. Les élèves vont en subir les conséquences. Un élève ne peut pas travailler mieux dans une classe à 30 élèves que dans une à 23 élèves. L'enseignant ne peut pas aider au mieux un élève dans ces conditions et ce n'est pas l'aide personnalisée qui va résoudre tous les problèmes liés aux sureffectifs.

Nous ne pouvons accepter votre méthode de travail qui vise à fermer 15 postes en maternelle au motif de la suppression de la scolarisation des élèves de deux ans alors que cette baisse est déjà prise en compte dans les 37 fermetures prononcées pour cause de baisse démographique. La FSU ne peut pas accepter que l'on fasse des économies sur le dos des élèves qui ne sont pas de simples statistiques dans un tableau. Nous refusons cette politique de destruction massive menée depuis 10 ans par les gouvernements de Jacques Chirac puis de Nicolas Sarkozy.

La FSU demande que les seuils constatés à l'issue de la carte scolaire 2011, pourtant déjà trop élevés, soient strictement respectés pour la préparation de la rentrée 2012 : cela concernerait, selon vos documents, 8 écoles et constituerait à n'en pas douter un geste à l'égard de l'école maternelle, première victime de cette carte scolaire désastreuse.

D'autre part, en dehors des trop nombreuses classes que vous souhaitez fermer, ce sont les postes de RASED que vous continuez à faire disparaître. L'aide spécialisée aux élèves en difficulté ne peut pas être remplacée par l'aide personnalisée. Les collègues spécialisés E, G et psychologues scolaires sont les plus à même d'évaluer les difficultés et les problèmes des élèves, ils se sont spécialisés pour apporter une véritable

remédiation aux élèves en difficulté. L'étude de la FNAREN, menée par Jean-Jacques Guillarmé, le montre : l'aide spécialisée est, dans tous les cas de figure, plus bénéfique aux élèves en difficulté que toute autre forme d'aide.

De même, les suppressions de postes de coordonnateur pédagogique dans les IME n'iront pas sans poser de graves problèmes de fonctionnement dans ces établissements indispensables pour la scolarisation de tous les élèves et nous ne pouvons, là encore, que le dénoncer.

La FSU dénonce également la fermeture des 4 postes de brigade qui est un non-sens. Ces suppressions ne vont pas aider à améliorer l'efficacité du remplacement des collègues malades, stressés par des classes surchargées, des conditions de travail dégradées et des injonctions toujours aussi nombreuses.

Aujourd'hui, dans notre département, vous souhaitez, Monsieur le Directeur Académique, mettre en place « l'école du socle » sur le secteur d'Ailly le Haut Clocher, Pont Rémy et St. Riquier. Les avis des équipes pédagogiques de ces RPC sont défavorables ou, à tout le moins, réservés. Ce n'est pas la carotte de la demi-décharge de direction qui les fera changer d'avis. La FSU dénonce le socle commun mis en place par la loi Fillon. Elle rappelle son attachement à l'organisation scolaire actuelle (école-collège-lycée) contre le modèle d'une école du socle, à tendance libérale, qui fusionnerait l'école et le collège dans le but évident de réaliser de nouvelles économies et elle continuera à faire œuvre de propositions pour la démocratisation du système éducatif.

Depuis toujours la FSU a fait de la lutte contre l'échec scolaire une priorité. Cela passe notamment par des possibilités de travailler autrement en classe (travail en petits groupes, travail interdisciplinaire, temps de concertation accru, travail en équipe, plus de maîtres que de classes, ...etc.) et par une politique ambitieuse dans les quartiers déshérités. Ce n'est pas en supprimant des postes que cet ambitieux objectif pourra être atteint. Travailler autrement justifie des moyens supplémentaires et non des fermetures de postes dont le nombre est totalement déraisonnable. La FSU porte une toute autre ambition pour l'école, les élèves et les personnels de l'Éducation Nationale.

Enfin, notre délégation FSU souhaiterait savoir, lors de ce CTSD consacré au premier degré, quelle est la décision finalement arrêtée par le Recteur concernant le projet de plate-forme académique de gestion des professeurs des écoles du premier degré public. Va-t-on enfin savoir ce qui est décidé ? Va-t-on enfin savoir si la direction académique, consciente des nombreux obstacles de tous ordres évoqués par la délégation FSU lors du dernier comité technique académique, abandonne cette réorganisation – ce que nous réclamons depuis décembre dernier – ou bien si elle s'entête à vouloir gérer dans un service académique des personnels dont les commissions paritaires compétentes restent installées à l'échelon départemental pour ne prendre que cet exemple ? Les personnels administratifs des inspections académiques concernées veulent le savoir au plus tôt, les délégués du personnel que nous sommes également !